

Déclaration liminaire Comité technique DRAAF DRIAAF DAAF du 5 octobre 2017

Madame la Présidente,

Les **DRAAF fusionnées** ont bientôt deux ans d'existence et il nous paraît utile de faire un bilan d'étape et d'essayer de se projeter sur la suite.

À écouter nos collègues, les DRAAF fonctionnent, avec toutefois des situations assez contrastées selon les DRAAF (fusionnées ou non, XXL ou non) et souvent dans la morosité.

Le système du multi sites répond bien sûr à la première préoccupation des collègues de ne pas subir de mobilité forcée, il doit cependant encore être amélioré.

Chaque partie de service sur chaque site a une tendance naturelle à se refermer sur lui même. Le sentiment d'appartenance à un service et à une même DRAAF tend à s'affaiblir.

Les collègues ont l'impression que l'administration centrale ne prend pas la mesure des difficultés liées à la taille des régions XXL. Les DRAAF fusionnées sont encore en pleine réorganisation. Elles doivent assurer le travail quotidien tout en compensant les mouvements de personnel (mobilité, réductions d'effectifs, intérim, formation des nouveaux...).

FO Agriculture fait un constat de mal-être, voire d'épuisement professionnel chez de nombreux agents, constat trop souvent nié par les directions. Les difficultés sont prégnantes à tous niveaux, y compris chez les cadres dont certains ont déjà formulé des demandes de mobilité.

L'inquiétude est réelle sur la **pérennité à moyen terme de certains sites**. Madame la présidente, nos collègues ont là-dessus besoin d'être rassurés. Quelle réponse pouvez-vous leur apporter ?

Nous attendons aussi que vous nous fassiez un **bilan chiffré des aides PARRE** (prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'État) qu'elles soient géographiques ou fonctionnelles.

Il nous paraît de même nécessaire de faire une première **évaluation du coût réel de ces fusions** censées entraîner des économies. Et, ont-elles réellement contribué à améliorer le service public assuré par les DRAAF ?

Les outils collaboratifs, type système de visioconférence, ont certes fait de gros progrès et fonctionnent en général correctement en interne au MAA. Cela est beaucoup plus compliqué avec les interlocuteurs externes (ex : impossibilité de faire une visioconférence avec la SAFER).

Concernant JITSi, il est regrettable que l'ensemble des agents de vos directions ne puissent y avoir accès.

Sur le **dialogue social**, **FO Agriculture** déplore que malgré la demande des représentants des personnels, certaines DRAAF n'ont toujours pas réuni leur CRIC (commission régionale d'Information et de concertation), alors qu'elles permettent d'aborder, entre autres, les questions budgétaires et de DO (dotation d'objectif).

Quel recours avez-vous pour contraindre ces directions ?

Concernant le **télétravail**, **FO Agriculture** constate que, en dépit de la note de service de cadrage national, pourtant très complète, la mise en œuvre par les structures est trop hétérogène et restrictive, voire fantaisiste. Nous demandons des correctifs à la lumière de cette première année de mise en place.

Pour les **États généraux de l'alimentation (EGA)**, **FO Agriculture** tient à souligner que, certes, l'exercice est intéressant, espérons le utile, mais visiblement polémique avec le retrait des Conseils Régionaux. Cependant, il ne vous a pas échappé que pour les structures concernées par l'organisation d'ateliers en région, cela exige une mobilisation inédite des équipes, est souvent onéreux en temps, en énergie et en crédits à la charge des structures. Cela se fait donc en plus ou au détriment des missions à assurer au quotidien et grève les budgets déjà tendus. Il nous paraît indispensable que vous en soyez bien informée et surtout que vous en teniez compte.

À propos du **programme gouvernemental « Action publique 2022 »**, le 28 septembre dernier, le Premier ministre a adressé une lettre à ses ministres dans laquelle il annonce les objectifs de ce programme :

« - Améliorer la qualité des services publics,
- Offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé,
- Accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques.
Ce programme est destiné à poursuivre la réduction des dépenses publiques en réfléchissant à la suppression de missions et/ou leur externalisation ».

Il n'y ait plus question de réforme du type RGPP ou MAP, mais cette fois d'une véritable et profonde transformation de l'action publique, érigée en priorité de l'action du gouvernement.

Ces perspectives suscitent de vraies inquiétudes. **FO Agriculture** demande instamment que ce CT soit saisi dès que possible des sujets impactant les structures.

Pour le budget 2017, **FO Agriculture** s'interroge sur la capacité des DRAAF, DRIAAF et DAAF à faire face aux dépenses restant à couvrir d'ici au 31 décembre prochain, particulièrement sur la ligne budgétaire frais de déplacement. Nous n'accepterons pas que les agents subissent des retards de remboursement de frais engagés.

Pour 2018, **FO Agriculture** salue les moyens préservés sur la PAC, le sanitaire et l'enseignement agricole mais déplore que le programme 215 prévoit une nouvelle baisse des effectifs de 130 ETP dont 55 en DRAAF, DRIAAF et DAAF soit -2.4%.

Alors que les DRAAF sont l'échelon régional du MAA, **FO Agriculture** considère qu'il n'est pas raisonnable, ni responsable, de continuer à les affaiblir alors que le monde agricole connaît une situation très compliquée et que nous aurons probablement de nouvelles crises à gérer.

Nous insistons également sur la nécessité de redonner aux secrétariats généraux des structures et cela sur tous les sites, les moyens d'assurer les fonctions supports et une gestion RH de proximité de qualité. Malgré l'investissement des agents, ce n'est souvent plus le cas actuellement.

Nous réclamons davantage d'attention et de considération pour vos agents.

Nous finirons par les **parcours professionnels** : le classement des postes dans les structures reste un vrai sujet de mécontentement. Nous demandons que le travail de révision entamé se concrétise rapidement, particulièrement dans les régions XXL.

Merci de votre écoute

